



# LYCEE BRISTOL

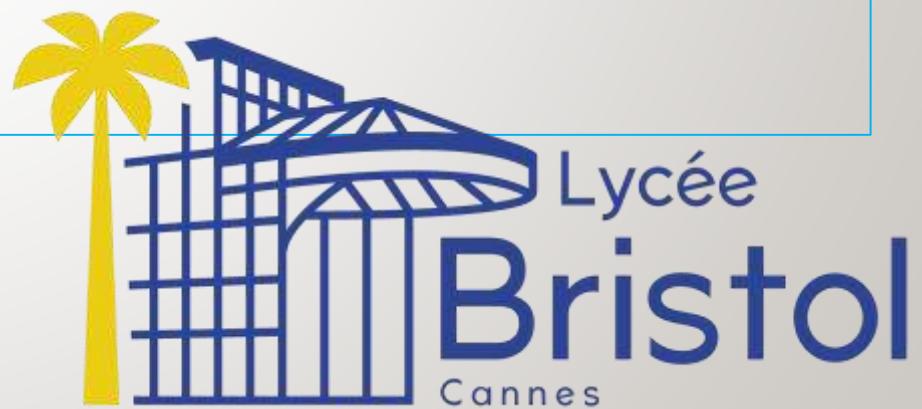
**ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE  
PRÉSENTATION AUX PARENTS D'ELEVES ET ELEVES DE  
SECONDE :**

**JEUDI 29 JANVIER 2026**

# LYCÉE BRISTOL – ORIENTATION APRÈS LA CLASSE DE SECONDE

## Sommaire

- La classe de seconde
- Le parcours de réflexion et les perspectives
- Le calendrier
- Les outils et les ressources
- L'offre de formation du lycée
- L'offre de formation complémentaire à proximité



# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

La classe de seconde générale et technologique 1/2

Des enseignements communs à raison de 26,5 heures (Français, histoire-géographie, langues vivantes, sciences de la vie et de la terre, physiques-chimie, mathématiques, sciences numériques et technologie, sciences économiques et sociales, éducation morale et civique, EPS, Accompagnement personnalisé ...)

Des enseignements optionnels en seconde : théâtre, cinéma-audiovisuel, santé et social, à chaque fois si les effectifs le permettent.



# LYCEE BRISTOL

## ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

La classe de seconde générale et technologique 2/2

Au même titre que la classe de troisième, la classe de seconde est un palier d'orientation  
avec des choix déterminants à faire durant l'année scolaire 2025-2026

Une décision à prendre :

La voie générale avec un choix de 3 enseignements de spécialités  
ou la voie technologique avec une spécialisation en classe de terminale ?

Si besoin, envisager une réorientation vers la voie professionnelle (les BTS sont accessibles  
aux bacheliers professionnels et technologiques notamment...)

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

## Le parcours de réflexion et les perspectives

L'orientation est un processus long et progressif qui doit déboucher vers un choix réfléchi et éclairé de la part de l'élève.

Parmi les critères, il est nécessaire de prendre en compte les résultats scolaires de l'élève, son degré d'appétence pour le travail scolaire dans les différentes matières suivies.

Il faut garder une cohérence avec les projets de formation postbac en lien possible avec les métiers visés.

**Mots clefs : STRATEGIE, ANTICIPATION, ENJEUX et CONNAISSANCE DES PROCEDURES**  
(Nombre de places, sélection par les notes pour intégrer une voie technologique, le lycée d'origine n'est pas toujours garanti, il dépend du taux d'attractivité de la formation visée, nécessité d'élargir géographiquement les vœux...)

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA SECONDE

## Le calendrier

Même si le processus de l'orientation est continu tout au long de l'année scolaire, des moments forts sont prévus : les conseils de classe, concrètement :

- Mi-décembre à Mi-mars**: salons de l'étudiant, salon des métiers et des formations, journées portes ouvertes
- Janvier** : Réunion des parents et des élèves - présentation des enjeux de l'orientation
- Dès janvier- février** : Les RDV individuels avec le professeur principal et/ou la Psy- En, la CPE dans le cadre du dialogue de l'orientation pour les situations de choix un peu complexes
- Mars- avril** : Conseils de classe du second trimestre et première position du conseil de classe sur les intentions de l'élève (avis provisoires sur les vœux provisoires)
- Fin mai-début juin** : Conseils de classes du troisième trimestre – positionnement des professeurs par rapport aux vœux définitifs des élèves : accord ou désaccord, si désaccord entretien avec le chef d'établissement.

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

## **Les outils et les ressources**

Les ressources humaines à disposition des élèves pour les conseiller :

Les Psy- En, les professeurs principaux, les professeurs des différentes matières, la Conseillère Principale d'Education, les personnels de direction, le CIO, l'enseignante documentaliste...

Les ressources matérielles : Les différents sites internet, les fascicules du CDI et du CIO, l'Onisep. Les expositions dans le cadre des semaines de l'orientation.

**Le parcours de réflexion est formalisé sur les fiches « dialogue » et saisi par les parents sur l'application educonnect**

**[teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)**

## COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2<sup>e</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR  
VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe  
de votre compte EduConnect  
ou utilisez France Connect.  
Plus d'informations au verso.

### CHOIX D'ORIENTATION

Du : 09/02/2026 Au : 16/03/2026

1

#### Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : [teleservices.education.gouv.fr](http://teleservices.education.gouv.fr)  
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre choix d'orientation** parmi les possibilités suivantes :  
— 1<sup>e</sup> générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième si l'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;  
— 1<sup>e</sup> technologique (sélection de la série technologique) ;  
— 1<sup>e</sup> préparant au brevet de technicien métiers de la musique.  
Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

2

#### Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter son avis sur les voies d'orientation choisies**.

### CHOIX DÉFINITIFS DE FIN D'ANNÉE

Du : 27/04/2026 Au : 11/05/2026

Conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre/2<sup>e</sup> semestre : 26 et 27/05/2026

3

#### Avant le conseil de classe

Connectez-vous à Scolarité Services pour **formuler votre choix d'orientation pour la rentrée prochaine**. Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4

#### Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **prendre connaissance de la proposition du conseil de classe et donner votre réponse** :

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/orientation2nde](http://education.gouv.fr/orientation2nde)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

# EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

## À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.

**Utiliser ce compte :**  
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants  
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

**Accédez par exemple :**  
— aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.  
— au **livret scolaire** de vos enfants.  
— à l'**espace numérique de travail (ENT)**

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte EduConnect ou avec FranceConnect sur [teleservices.education.gouv.fr](http://teleservices.education.gouv.fr)

- 1 Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.
- 2 Une fois que **votre compte** est **activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

## DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.

En ligne à l'adresse : [assistanceteleservices.education.gouv.fr](http://assistanceteleservices.education.gouv.fr)

Par téléphone au **0809 54 06 06** du lundi au vendredi de 8h à 20h (heure de Paris, prix d'un appel local)

RENTREE 2020 - Académie de NICE

**FICHE DE DIALOGUE<sup>1</sup>**  
pour l'orientation à l'issue de la  
**CLASSE DE SECONDE**  
**2<sup>de</sup> générale et technologique & 2<sup>de</sup> spécifique**

**ÉTABLISSEMENT**

.....  
.....  
.....

Téléphone : ..... Mél : .....

**IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE**

Numéro d'identifiant : ..... Sexe : .....

Nom Prénom de l'élève : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Professeur principal : ..... Classe fréquentée : .....

Représentant(s) légal(aux) : .....

**Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation**

**Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :**

- **Le passage en classe de 1<sup>re</sup> générale ou technologique :**  
classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix

1<sup>re</sup> générale

Enseignements de spécialité envisagés dans l'établissement :

.....  
.....

Enseignement hors établissement le cas échéant :

**1<sup>re</sup> technologique**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> STAV  | Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant                |
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> STD2A | Sciences et technologies du design et des arts appliqués            |
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> STHR  | Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration      |
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> STI2D | Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable |
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> STL   | Sciences et technologies de laboratoire                             |
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> STMG  | Sciences et technologies du management et de la gestion             |
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> ST2S  | Sciences et technologies de la santé et du social                   |
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> S2TMD | Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse     |
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

- \*  Un accès à la voie professionnelle (à préciser) : .....

À ..... le .....

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le ...../...../.....

<sup>1</sup> Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médico-sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette fiche sont nécessaires au professeur principal et au chef d'établissement pour l'orientation de votre enfant. Elles permettent aussi aux services départementaux de l'éducation nationale d'établir des statistiques.

Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Sécile (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements), mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1<sup>er</sup> de l'article 6 du RGPD.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter la page « Information des familles » de la fiche de

**Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE**

Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux

- **Le passage en :**

**1<sup>re</sup> générale**  Favorable  Défavorable  Réservé

**1<sup>re</sup> technologique**  Favorable  Défavorable  Réservé

• 1<sup>re</sup> STAV  Favorable  Défavorable  Réservé

• 1<sup>re</sup> STD2A  Favorable  Défavorable  Réservé

• 1<sup>re</sup> STHR  Favorable  Défavorable  Réservé

• 1<sup>re</sup> STI2D  Favorable  Défavorable  Réservé

• 1<sup>re</sup> STL  Favorable  Défavorable  Réservé

• 1<sup>re</sup> STMG  Favorable  Défavorable  Réservé

• 1<sup>re</sup> ST2S  Favorable  Défavorable  Réservé

• 1<sup>re</sup> S2TMD  Favorable  Défavorable  Réservé

**1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »**  Favorable  Défavorable  Réservé

Recommandation(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1 - .....

2 - .....

3 - .....

- **Accès à la voie professionnelle :**

Oui

Non

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

.....  
.....  
.....

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés (1<sup>re</sup> générale)

*Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3<sup>re</sup> trimestre / 2<sup>de</sup> semestre.*

**RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION**

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À ..... le .....

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le ...../...../.....

**Troisième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation****Nous demandons pour la rentrée prochaine :**

- **Le passage en classe de 1<sup>re</sup> générale ou technologique :**  
classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix

 1<sup>re</sup> générale

Choix des enseignements de spécialité :

- .....  
 - .....  
 - .....

**1<sup>re</sup> technologique**

- 1<sup>re</sup> STAV
- 1<sup>re</sup> STD2A
- 1<sup>re</sup> STHR
- 1<sup>re</sup> STI2D
- 1<sup>re</sup> STL
- 1<sup>re</sup> STMG
- 1<sup>re</sup> ST2S
- 1<sup>re</sup> S2TMD

Spécialité : .....

 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

- **Un accès à la voie professionnelle (à préciser) :**

- 1<sup>re</sup> Pro Spécialité : .....
- 2<sup>de</sup> Pro Spécialité/famille de métiers : .....
- CAP ou CAPa Spécialité : .....

À ..... le .....

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le ..... / .....

**Troisième trimestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE***Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux***• Le passage en :****1<sup>re</sup> générale**  Oui  Non**1<sup>re</sup> technologique**

- 1<sup>re</sup> STAV
- Oui  Non
- 1<sup>re</sup> STD2A
- Oui  Non
- 1<sup>re</sup> STHR
- Oui  Non
- 1<sup>re</sup> STI2D
- Oui  Non
- 1<sup>re</sup> STL
- Oui  Non
- 1<sup>re</sup> STMG
- Oui  Non
- 1<sup>re</sup> ST2S
- Oui  Non
- 1<sup>re</sup> S2TMD
- Oui  Non

Spécialité conseillée : .....

**1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »** Oui  Non

Proposition(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

- 1 - ..... Spécialité : .....
- 2 - ..... Spécialité : .....
- 3 - ..... Spécialité : .....

 Dispositif de mise à niveau conseillé**• Voie professionnelle :**

Avis favorable pour la demande d'accès à la voie professionnelle

 Oui  Non

Si non, motivation de l'avis : .....

*Observations du conseil de classe :**Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés (1<sup>re</sup> générale)*

Les recommandations sont formulées sur la base des acquis de l'élève. Elles tiennent compte des organisations de l'établissement d'accueil.

À ..... le ..... Signature du chef d'établissement

**RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION** **Nous acceptons** la proposition du conseil de classe suivante :

.....  
 Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.  
 Nous avons bien pris connaissance des recommandations du conseil de classe.

 **Nous n'acceptons aucune** des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement

Téléphone : ..... avant le .... / .... / .....

À ..... le .....

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le ..... / .....

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

L'offre de formation du lycée BRISTOL – La voie générale 1/2  
Pour renforcer sa culture générale et envisager des études longues, **obligation de choisir 3 enseignements de spécialités** parmi les 11 ci-dessous:

**Théâtre ou Cinéma AudioVisuel**  
**Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques**  
**Humanités, Littératures et Philosophie**  
**Langue, Littérature et Cultures Etrangères Anglais**  
**Anglais Monde Contemporain**  
**Mathématiques**  
**Numérique et Sciences Informatiques**  
**Sciences de la Vie et de la Terre**  
**Sciences Economiques et Sociales**  
**Physique-Chimie**

**Et des enseignements optionnels : Théâtre, Cinéma Audiovisuel...**

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

## **L'offre de formation du lycée BRISTOL – La voie générale 2/2**

Le choix qui devra être fait comporte donc 3 enseignements de spécialité (3X4h) en classe de première, dont deux (2X6h) seront conservés en classe de terminale.

**Comment les choisir ?**

Être raisonnable,

Être cohérent avec ses projets d'études,

Être cohérent avec les performances scolaires actuelles démontrées,

Être cohérent avec ses appétences, goûts et ses envies

**Les facteurs de réussite : le travail, les efforts, l'assiduité, la motivation**

D'autres options possibles en classe de terminale pour renforcer sa culture :

Mathématiques complémentaires, Mathématiques expertes, Droit et grands enjeux du monde contemporain, cette dernière option étant accessible à la fois en filière générale et en filière technologique

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE – ENSEIGNEMENTS COMMUNS EN PREMIERE ET TERMINALE GENERALES

## Enseignements du tronc commun

Enseignements	Horaire élève
Enseignements communs	
<b>Français en Première (Philosophie en Terminale)</b>	4 h
<b>Histoire-géographie</b>	3 h
<b>LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)</b>	4 h 30
<b>Enseignement scientifique</b>	2 h +1,5 h pour ceux qui n'ont pas choisi Mathématiques en enseignement de spécialité
<b>Education physique et sportive</b>	2 h
<b>Enseignement moral et civique</b>	18 h annuelles

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

L'offre de formation du lycée BRISTOL – La voie technologique 1/2

Pour s'investir dans des formations techniques pointues et viser à minima un bac+2, un bac+3....

**La voie technologique ST2S** (Sciences et technologies de la santé et du social)

Avec les spécialités : sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines, physique-chimie pour la santé (évaluée en épreuve de contrôle continu en première)

**Objectifs : aborder des questions de santé et de bien être social. Apprendre à conduire un projet dans le secteur sanitaire et social**

Métiers : Infirmière, assistant social, éducateur, auxiliaire de puériculture, aide soignant...

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE – ENSEIGNEMENTS EN ST2S

## Horaires des enseignements communs

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
<b>Français</b>	<b>3 h</b>	-
<b>Philosophie</b>	-	<b>2 h</b>
<b>Histoire-géographie</b>	<b>1 h 30</b>	<b>1 h 30</b>
<b>Enseignement moral et civique</b>	<b>18 h annuelles</b>	<b>18 h annuelles</b>
<b>Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (I)</b>	<b>4 h (dont 1 h d'ETLV)</b>	<b>4 h (dont 1 h d'ETLV)</b>
<b>Éducation physique et sportive</b>	<b>2 h</b>	<b>2 h</b>
<b>Mathématiques</b>	<b>3 h</b>	<b>3 h</b>

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
<b>Physique-Chimie pour la santé</b>	<b>3 h</b>	-
<b>Biologie et physiopathologie humaines</b>	<b>5 h</b>	-
<b>Chimie, Biologie et physiopathologie humaines</b>	-	<b>8 h</b>
<b>Sciences et techniques sanitaires et sociales</b>	<b>7 h</b>	<b>8 h</b>

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

L'offre de formation du lycée BRISTOL – La voie technologique 2/2

Pour s'investir dans des formations techniques pointues et viser à minima un bac+2, un bac+3....

**La voie technologique STMG** (Sciences et technologies du management et de la gestion)

Avec les spécialités : sciences de gestion et numérique (évaluée en épreuve de contrôle continu en Première), management, droit et économie.

**La classe de première STMG permet d'accéder à quatre spécialités de terminale (Gestion finance, Mercatique, Ressources humaines et communication), Système d'information et de gestion, qui n'est pas proposé au lycée Bristol...**

**Objectifs : Acquérir des notions d'économie générale et d'entreprise**

Métiers : Tous les métiers de l'entreprise : commerce, vente, marketing, comptabilité, ressources humaines, droit...

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE – ENSEIGNEMENTS EN STMG

## Horaires des enseignements communs

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4 h (dont 1 h d'ETLV)	4 h (dont 1 h d'ETLV)
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h

## Horaires des enseignements de spécialité

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Sciences de gestion et numérique	7 h	-
Management	4 h	-
Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ;	-	10 h
Droit et économie	4 h	6 h

# LYCEE BRISTOL – ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE

L'offre de formation complémentaire à proximité du lycée BRISTOL

La voie technologique STL (Sciences et technologies de laboratoire) notamment au lycée Jules Ferry à Cannes

La voie technologique STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) notamment lycée Jules Ferry à Cannes

La voie STD2A (Sciences et technologies du design et des arts appliqués) notamment au lycée Léonard de Vinci à Antibes

La voie technologique STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) notamment au lycée Jeanne et Paul Augier à Nice

La voie technologique S2TMD (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) exclusivement au lycée Massena à Nice

La voie technologique STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) au lycée horticole et agricole Vert d'Azur à Antibes

# Questions?

Journée  
Portes ouvertes  
SAMEDI  
7 MARS 2026  
09h00 à 12h00

